

M. Léon de Waele, Consul de Belgique, nous communique ce rapport de la COMMISSION D'ENQUÊTE sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre

(Suite.) Les enquêteurs ont spécialement porté leur attention sur le point de savoir si les habitants du village avaient tiré sur les troupes allemandes. Tous les témoins ont été unanimes à affirmer le contraire. Ils expliquent le massacre de leurs compatriotes, soit par le fait que les Allemands ont attribué aux habitants quelques coups de feu émanés de tirailleurs français, soit par la colère produite chez les soldats allemands par la réussite d'une attaque de nuit de l'armée française.

III.—Sac et massacres d'Andenne.

La ville d'Andenne est située sur la rive droite de la Meuse, entre Namur et Huy. Un pont la relie au village de Seilles, qui est bâti le long du fleuve sur la rive gauche. Elle possédait avant la guerre une population de 7,800 âmes.

Les troupes allemandes, qui venaient passer sur la rive gauche, arrivèrent à Andenne le mercredi 19 août, dans la matinée. L'avant-garde de soldats qui les précédait constata que le pont était inutilisable. Un régiment d'infanterie belge avait fait sauter le même jour, vers 8 heures. Les soldats se retirèrent après avoir saisi la caisse communale et après avoir brutalement bourrasqué le docteur Camus, un vieillard âgé de 70 ans. Celui-ci avait, depuis plusieurs jours, pris les plus minutieuses précautions pour éviter toute participation de la population aux hostilités. Des affiches ordonnant le calme avaient été apposées. Toutes les armes avaient été réunies à l'hôtel de ville. Des démarches personnelles avaient été faites par les autorités auprès de certains habitants pour leur expliquer leurs devoirs.

Le gros des troupes arriva à Andenne dans l'après-midi. Les régiments se répandirent dans la ville et dans les environs, attendant l'échéance d'un pont de bateaux dont la construction ne fut terminée que le lendemain.

La première prise de contact entre les troupes et la population fut pacifique. Les troupes procédèrent à des réquisitions auxquelles il fut donné satisfaction. Les soldats payèrent d'abord leurs emplettes et les boissons qu'ils se firent servir dans les cafés. Mais, vers le soir, la situation empira à ce point de vue. Soit que l'alcool commençât à produire ses effets, les soldats s'abstinrent de payer les habitants. Ceux-ci, effrayés, n'osaient résister. Il ne se produisit aucun conflit. La nuit fut calme.

Le jeudi 20 août, le pont fut achevé et les troupes défilèrent très nombreuses dans la ville, se dirigeant vers la rive gauche de la Meuse. Les habitants les regardaient passer de l'intérieur des habitations. Soudain, vers 6 heures du soir, retentit dans la rue un coup de feu, immédiatement suivi d'une fusillade. Le mouvement des troupes s'arrêta, le désordre se mit dans leurs rangs; les soldats affolés tiraient au hasard. Une mitrailleuse fut posée à un carrefour et commença à tirer dans les habitations. Une pièce de canon, mise en batterie, tira trois obus sur la ville dans trois directions différentes.

Au premier coup de feu, les habitants des rues traversées par les troupes, devant ce qui allait se passer, se réfugièrent dans les sous-sols, ou, tranchant sur les murs et les haies de jardins, allèrent chercher refuge dans les campagnes ou dans les caves éloignées. Un certain nombre d'hommes, qui ne voulaient ou ne purent fuir, furent bientôt tués dans leurs maisons par des coups de feu partis de la rue ou tirés par des soldats qui pénétrèrent dans les habitations.

Immédiatement aussi commencèrent le sac et le pillage des maisons des principales rues de la ville. Toutes les vitres, tous les volets, toutes les portes étaient brisés à coups de hache; les meubles étaient forcés et détruits. Les soldats se précipitaient dans les caves, s'enivraient, cassaient les bouteilles de vin qu'ils ne pouvaient emporter, mettaient finalement le feu à un certain nombre de maisons. Pendant la nuit, à diverses reprises, la fusillade reprit. Toute la population tremblante se terrait dans les caves.

Le lendemain, vendredi 21 août, dès 4 heures du matin, les soldats se répandirent dans la ville, chassèrent toute la population dans la rue, forçant les hommes, femmes et enfants à marcher les mains liées. Ceux qui n'obéissaient pas assez vite ou ne compréhendaient pas les ordres qui leur étaient donnés en allemand étaient immédiatement abattus. Ceux qui tentaient de s'enfuir étaient fusillés. C'est à ce moment que le docteur Camus, contre lequel les Allemands paraissent avoir eu des sentiments de haine particulière, fut blessé d'un coup de feu et achevé d'un coup de hache. Son cadavre fut traîné par les pieds à distance. Un horloger flamand, établi depuis peu de temps dans la ville, sortit de sa demeure, sur l'ordre des soldats, en soutenant son beau-père, un vieillard

de plus de 80 ans. Il ne pouvait naturellement tenir les deux mains levées. Un soldat se précipita sur lui et le frappa de sa hache dans le cou. Sa tête roula mourant devant sa porte. Sa femme voulut se précipiter pour lui porter secours. Elle fut repoussée dans sa demeure et assista impuissante à l'agonie de son mari. Un soldat la menaçait de la tuer à coups de revolver si elle franchissait le seuil.

Pendant ce temps, toute la population était poussée vers la place des Tilleuls. Les vieillards, les malades, les infirmes eux-mêmes y étaient conduits sur des brouettes, d'autres encore étaient soutenus ou portés par leurs proches. Les hommes furent séparés des femmes et des enfants. Tous furent fouillés, mais aucune arme ne fut trouvée. Un malheureux avait dans sa poche quelques douilles tirées de cartouches allemandes et belges. Il fut immédiatement appréhendé et mis à part. Il en fut de même d'un cordonnier qui, depuis un mois, avait une plaie au doigt. Un mécanicien fut pris parce qu'il avait en poche un clef anglaise qui fut considérée comme une arme. Un autre encore fut empoigné parce que sa figure paraissait exprimer l'indifférence ou le mépris pour ce qui se passait. Tous ces malheureux furent immédiatement fusillés en présence de la foule. Ils moururent bravement.

Au hasard, les soldats, sur l'ordre des officiers, séparèrent du groupe quarante ou cinquante hommes. Ils furent emmenés et fusillés, les uns le long de la Meuse, les autres près de la gendarmerie.

Les hommes furent retenus longtemps sur la place. On y avait apporté deux malheureux blessés. L'un d'un coup de feu dans la poitrine, l'autre d'un coup de baïonnette. Ils gisaient la face contre terre, rougissant la poussière de leur sang, implorant à boire. Les officiers défendirent aux Andennais de leur porter secours. Un soldat fut gourmandé pour avoir voulu leur tendre sa gourde. Tous deux moururent dans la journée.

Pendant que ce drame se passait place des Tilleuls, d'autres groupes de soldats se répandaient dans le voisinage, continuant leur œuvre de sac, de pillage et d'incendie. Huit hommes appartenant à la même famille furent emmenés dans une prairie, à cinquante mètres de la maison de l'un d'eux. Les uns furent fusillés les autres tués et mutilés à coups de hache. Un grand soldat roux, la figure balafrée d'une cicatrice, se distingua par la féroce avec laquelle il mutila les victimes. Un enfant fut tué à coups de hache sur les bras de sa mère. Un jeune garçon, une femme furent fusillés.

Vers 10 heures du matin, les officiers renvoyèrent les femmes, leur donnant l'ordre de relever les morts et de faire disparaître les flaques de sang qui rougissaient les rues et les habitations. Vers midi, les hommes survivants, au nombre de 800 environ, furent enfermés comme otages dans trois petites maisons situées près du pont. Il ne leur fut permis d'en sortir sous aucun prétexte. Ils y étaient servis les uns contre les autres au point de ne pouvoir s'asseoir. Bientôt ces prisons furent transformées en infirmeries. Les femmes furent plus tard invitées à apporter de la nourriture à leurs proches. Beaucoup d'entre elles, craignant d'être violées, avaient pris la fuite. Les otages ne furent définitivement relâchés que le mardi suivant.

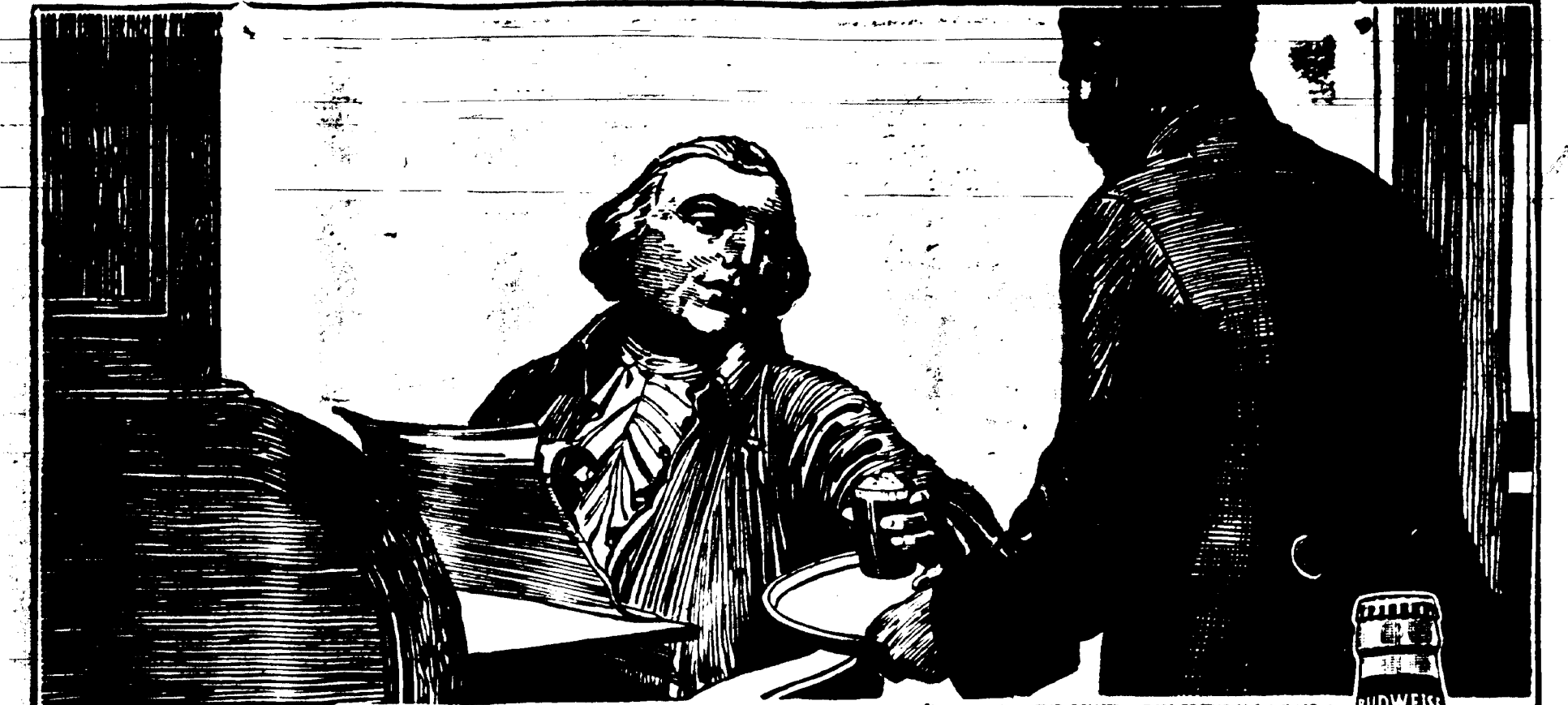
Le bilan du sac d'Andenne s'établit comme suit: Trois cents habitants ont été massacrés à Andenne et à Seilles; trois cents maisons environ ont été brûlées dans les deux localités. Un grand nombre d'habitants ont disparu. Presque toutes les maisons ont été saignées et pillées. Le pillage dura plus de huit jours. D'autres localités ont plus souffert qu'Andenne, mais nulle autre ville belge ne fut le théâtre d'aussi de scènes de féroce cruauté, de rage.

(La suite à demain.)

SANTAL MIDY GOUTTE EN 24 HEURES

AMUSEMENTS

EXCURSIONS Musique et dans Steamers HANOVER



Gouverneur Morris — "Father of the Penny"

AMONG all the framers of the Constitution of the United States none were more adept at constructive statesmanship than the "father of the American decimal system" and originator of the copper cent. The finish, style and arrangement of the Constitution fairly belong to the brilliant and eloquent Morris. From his youth to the hour of his death he was a devoted and dauntless worker for American progress. His unrivaled ability as an orator was known throughout Europe, and his funeral orations on Washington, Clinton and Hamilton are treasured American classics.

Anheuser-Busch Branch Distributors New Orleans, La. Budweiser Means Moderation

Changeement d'esprit dans la Suisse allemande

Dès le début de la guerre la Suisse allemande manifesta de profondes sympathies pour l'Allemagne et l'Autriche; mais un retour semble s'opérer même dans les milieux qui furent d'abord panser-manistes et c'est ainsi qu'on écrit de Zurich à la "Suisse" "Je puis d'ailleurs vous assurer que les choses ont complètement changé d'aspect à Zurich et dans la Suisse orientale. Il suffit de voir les témoignages de très chaleureuses sympathies se renouvelant chaque jour au passage des évacués français. Il suffit d'entendre la voix du peuple, tant dans la ville qu'à la campagne pour se rendre compte que notre opinion publique s'est complètement ressaisie à la grande satisfaction de nous autres, Zurichois de vieille souche, qui dès le commencement de cette guerre, nous nous sommes entenus."

PETITES ANNONCES

A VENDRE NAPPE de table importée, 72 pouces sur 72; faites par des bonnes françaises. Magnifiques centres, de Jagers de dentelles, renouveau magnifiques. Tous les ouvrages faits à la main. 60.00.— vendrait 50 si elles devaient être faites par une Américaine. Sont soumises à votre examination et vous n'avez ni obligation ni dépenses. Mme Sparks, Artiste, The Astoria, Washington, D. C. 50mal-10r

PERSONNEL Col. Hugues J. de la Vergne à transférer son domicile au Bureau de l'Abbeille, 208 rue Chartres. Téléphone Main 3487.

DEMANDES ORLEANS AU TO SCHOOL — Pour \$15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 208 rue Julia, 27 sept-15an

ON desire acheter un secrétaire ancien en bon état, ou un secrétaire en cuivre. S'adresser 212 Chartres, au directeur, 9 mars-15r

A LOUER

A LOUER — Villa de la Vergne, sur le Boggo Fallé, près de Gouvern. Loo. S'adresser 221, rue de Chartres.

A LOUER — De belles chambres garnies, 208 rue St-Louis.

F. LAUDUMIEY, S. ABER, Président et Gérant. Vice-Président, EMILE ABER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs 1108-1112 RUE NORD REMPARTS PHONE HEMLOCK 408

BULLETIN FINANCIER

Table with columns for Change, Coton, Midding, and Ventes. Lists various market rates and prices.

Bons Divers

Table listing various bonds and their prices, including American Cities, B'nay, Canal and Claribor, etc.

AVIS SPECIAL

Bureaux de la New Orleans Butchery Co-Op Abattoir Co., Ltd. conformément à la provision de l'article VII de notre charte, l'élection annuelle de 26 directeurs aura lieu à ces bureaux, le LUNDI 30 mai 1915, entre 4 et 5 heures de l'après-midi. JNO. B. LOUIS, Président. R. D. VILDES, Secrétaire

New Orleans Great Northern R.R. EXCURSIONS (Trains de Plaisir) Tous les Dimanches et Mercredis A LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY Le climat le plus salubre des Etats-Unis. Trains de plaisir à Bogalusa "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Table with columns for CHEMINS DE FER, listing various railway routes and services.

Une vraie Villégiature Préparée PAR LES FRISCO LINES AGENT DES BILLETS 227 rue St-Charles

Le Train de New York Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M. DIRECTEMENT A la 32me rue et la 7me Avenue Un lit de Broadway. Eclairé à l'Electricité. Excellent Service de Wagon Restaurant. "A la Carte" Bureau des BILLETS. 211 RUE ST. CHARLES. Dépôt: Station Terminale, rue du Canal. PHONE MAIN 2200.

LIGNE FRANÇAISE Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL Départs NEW YORK pour BORDEAUX CHICAGO 20 mai, 3 p. m. ESPAGNE 22 mai, 3 p. m. ROUEN 24 mai, 3 p. m. Pour tous renseignements s'adresser Aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GENERAL. 202 rue Commaune, Nouvelle-Orléans.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS PAUL GELPI & FILS AGENTS 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

VENTES AUX ENCHERES Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE Bibliothèque de livres de droit—Succession No. 111,117—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Par C. A. Tessier & Fils—C. A. Tessier, entrepreneur, Bureau, 124 rue Canabot, VENEZIEUX, juin 1915, à 11 h. du matin, sur les lieux No. 2955 rue Coliseum, au coin de Septième, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. Ellis, Juge de la dite Cour, Division A, date du 14 mai 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, savoir: La bibliothèque de livres de droit de feu l'Hon. E. D. Saunders, d'après l'inventaire présent. Conditions: Comptant. mai 25 31—juin 1

PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un moteur électrique, machines, outils, Le droit d'occupation. C. A. Sport, Agent, 15, New Orleans (cabaret et Refrigerating Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,231 — Division C — Attendu que Adolph Joseph Bodeaux a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mlle Louise Bodeaux, épouse de Adolph Joseph Bodeaux, décédée, inventaire et divers, etc., d'après l'inventaire, etc. Le droit d'occuper les lieux No. 508 et 511 rue Decatur, à partir du jour de vente jusqu'au 20 septembre à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration, etc. Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont quelque chose à dire sur lesdits lieux, qu'ils se fassent connaître par écrit, sous peine de ne pas être entendus, à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. SUTTON & LEWIS, Avocats. mai 25 29—juin 1